

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Band:** 8 (1978)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Aînés-TV : pour le libre choix des consommateurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

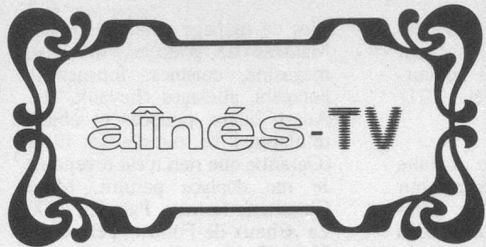
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Pour le libre choix des consommateurs

«A bon entendeur», l'émission produite par Catherine Wahli, traite le téléspectateur en adulte. C'est une émission d'information sur les problèmes de consommation. «Il ne s'agit ni de protéger, ni de défendre les consommateurs, souligne sa productrice. Mais de leur apporter le maximum d'informations pour leur permettre de choisir, en connaissance de cause, les produits et les services dont notre société est aujourd'hui si prodigieuse.»

L'équipe de rédaction d'«A bon entendeur» comprend, outre Catherine Wahli, Catherine Borel, Marc Schindler et Jean Neyrinck, auxquels s'ajoutent au gré des mois d'autres journalistes et réalisateurs.

### Un décodage minutieux

Depuis 2 ans et demi qu'existe l'émission, les membres de l'équipe sont devenus de véritables virtuoses du décodage des messages publicitaires — réclames, étiquetage des produits, prospectus — de véritables détectives qui s'entendent à décortiquer les méthodes de vente. Pour faire la sélection parmi la foule de sujets qui leur sautent aux yeux, ils s'appuient sur un critère rigoureux: pour être traité, un sujet doit servir l'intérêt public.

Une fois le sujet choisi, il s'agit de rechercher la manière la plus efficace de faire passer les informations qui s'y rapportent. Véritable défi que de transmettre un message clair en dix minutes au maximum où il faut dire tout ce qui est utile pour aider le consommateur à mieux choisir. Parfois, sous forme de reportage filmé ou d'interview. Plus souvent, parce que l'équipe de réalisation ne dispose que d'un temps limité pour démonter un mécanisme complexe, tel que le petit crédit; ou parce qu'elle est dans l'incapacité matérielle de relater un témoignage

qui lui a été signalé par un consommateur «piégé», elle a recours à la fiction. Elle reconstitue alors scrupuleusement la situation qui lui a été décrite avec le concours d'acteurs. D'autres fois encore, et c'est un travail de bénédictins, elle choisit la méthode de l'animation, où le dessin illustre un mécanisme tel que l'achat d'une voiture à crédit de manière plus expressive que ne le ferait une explication complète.

### Trois volets

Actuellement, l'émission s'articule en trois volets: Le «pot aux roses», une poignée de brèves informations qui sont des clins d'œil au téléspectateur pour qu'il ouvre l'œil et le bon. Un mini-dossier, solidement étayé, qui

doit faire réfléchir. Un flash «économies d'énergie» qui montre à chaque téléspectateur qu'il a, lui aussi, de façon très pratique, un véritable pouvoir dans ce domaine.

Ce qui tient tout particulièrement à cœur à Catherine Wahli, c'est de convaincre les téléspectateurs de leurs droits: droit de se renseigner avant d'acheter. Droit d'acheter. Mais aussi droit de ne pas acheter. Et elle insiste sur ce point: «On n'est jamais forcé d'acheter sur le champ un produit ou un service qu'on vous propose; on a toujours le droit de dire qu'on va réfléchir.» Diffusion les premiers et troisièmes lundis du mois à 20 h. 20. Rediffusion les deuxièmes et quatrièmes jeudis à 16 h. 10.



L'équipe d'«A bon entendeur»: des virtuoses de la lecture à travers les emballages. (Photo R.-M. Despland, Radio-télévision suisse romande.)

Restons dans le domaine de la consommation avec «Le dossier de la viande», réalisé par Yvan Butler et Jacques Pilet, dans le cadre de «Temps présent», jeudi 2 mars à 20 h. 30.

Place à la détente. Toujours à l'enseigne de «Temps présent», jeudi 16 mars à 20 h. 20, Yvan Dalain et Guy Ackermann vont tenter de répondre à la question: «Qu'est-ce qui fait rire les Suisses?» Pour éviter toute déception, n'oubliez pourtant pas de consulter la presse quotidienne, car les programmes de «Temps présent» sont soumis aux caprices de l'actualité.

Et maintenant, des nouvelles de «La Burette»: Edith Salberg vous donne

rendez-vous tous les jeudis à 16 h. 40, chaque semaine autour d'un thème différent: troisième âge et retraite; éducation et famille; travail, chômage et recyclage; les femmes (condition féminine). Des lettres qui soulèvent d'intéressants problèmes parviennent régulièrement au courrier. L'équipe de «La Burette» se réjouit d'en recevoir d'autres encore. Jeudi 2 mars, vous verrez enfin en chair et en os Guy Métrailler, l'expert des questions d'assurances sociales de notre journal «Aînés». Il répondra à la question d'une téléspectatrice: Le montant de la rente AVS est-il différent, selon qu'on est séparée ou divorcée?

Le Dr Paul Tournier présentera son dernier ouvrage «Apprendre à vieillir» et abordera plus particulièrement le thème du veuvage. Puis un club d'aînés viendra vous décrire ses multiples activités. Anne-Marie Ley